

# **POSTE DE CONSEILLER(E) TECHNIQUE**

## **POUR LA GESTION DURABLE DES ETANGS DE L'ISERE**

### **Préambule**

Plus de 1000 étangs sont recensés aujourd'hui dans le département de l'Isère. Ils sont présents, pour certains, depuis le Moyen Age et ont été créés à l'origine par les moines cisterciens pour l'élevage de carpes, pour nourrir les populations, notamment dans le massif des Bonnevaux. Ils constituent des éléments du patrimoine paysager et culturel en Dauphiné et sont utilisés majoritairement pour la pêche à la ligne, les loisirs, l'agrément.

Compte tenu de la qualité de cet héritage et de la nécessité de poursuivre la transmission de ce patrimoine, il convient de réactiver les pratiques de gestion extensive et traditionnelle des étangs, garantes de leur pérennité et de valoriser leur rôle auprès des propriétaires et du public. C'est pourquoi, le Syndicat de défense et de promotion des étangs du Dauphiné (SDPED), qui regroupe des propriétaires et des exploitants des étangs de l'Isère, avec le soutien du Département de l'Isère, a mis en place la **Charte pour « Préserver, maintenir et valoriser les étangs du Dauphiné »**.

Le(la) conseiller(e) technique est recruté(e) pour mettre en œuvre les objectifs de la charte pour les adhérents du SDPED, il(elle) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du SDPED et fonctionnelle de l'ADAPRA qui assure le portage du poste.

### **Missions principales :**

#### **Animer et accompagner les propriétaires et acteurs de la filière piscicole pour maintenir, préserver et valoriser les étangs de l'Isère :**

- Accompagner les propriétaires pour les demandes administratives de vidanges, et/ou de travaux sur les étangs et pour l'obtention d'un statut des étangs compatible avec les activités piscicoles envisagées et/ou pour une mise aux normes réglementaires,
- Formaliser les bonnes pratiques piscicoles (charte, guide, ...) en cohérence avec la Charte des étangs du Dauphiné et la réglementation en vigueur,
- Réaliser un état des lieux historique présent et prospectif sur les étangs, leurs usages et leurs rôles,
- Mettre en place une offre de formation et/ou des rencontres techniques à destination des acteurs de la filière,
- Réaliser ou consolider des diagnostics des étangs afin de définir les documents de gestion et investissements à réaliser pour les propriétaires d'étangs,
- Apporter un appui technique, administratif (demande de subvention) et du conseil individualisé auprès des propriétaires, exploitants piscicoles et autres acteurs de la filière,
- Aider l'investissement des collecteurs et des transformateurs (dossiers FEAMP)
- Réaliser les rapports d'activité et renseigner les indicateurs prévus à la charte.

#### **Valoriser les étangs de l'Isère et l'activité piscicole des étangs en :**

- Élaborant des outils de communication (site internet, ...),
- Promouvant la consommation de poissons des étangs auprès des transformateurs en lien avec la marque « ISHere »,
- Sensibilisant les acteurs, les scolaires et habitants du territoire à ce patrimoine,
- Soutenant la valorisation touristique des étangs, sentiers de découverte, manifestations et événements organisés autour des étangs.

**Fédérer les acteurs de la filière piscicole intervenant sur le département de l'Isère en :**

- Identifiant les acteurs de la filière en Isère (propriétaires pisciculteurs, collecteurs, transformateurs/société de pêche, distributeurs), les acteurs hors département susceptibles d'intervenir en Isère ainsi que les partenaires institutionnels et techniques du territoire,
- Animant un réseau d'acteurs de l'activité piscicole pour faciliter les pêches, l'empoissonnement, la vente et la valorisation des poissons,
- Identifiant les possibilités de valorisation et les circuits de commercialisation adaptés,
- Renforçant les relations et partenariats avec les autres régions piscicoles.

**Profil candidat(e) :**

NIVEAU D'ETUDES : diplôme en aquaculture exigé, niveau BTS minimum / licence piscicole

EXPÉRIENCE : Expérience dans le même type de poste très appréciée.

**COMPÉTENCES TECHNIQUES ET TRANSVERSALES :**

- Connaissance des enjeux, des acteurs et du fonctionnement d'une filière piscicole et aquacole
- Connaissance du fonctionnement global de l'écosystème Étang et de ses habitats
- Connaissance du code de l'environnement, des procédures loi sur l'eau et loi pêche
- Connaissances techniques en pisciculture
- Capacité à la définition et gestion de projets et travaux
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Autonomie, adaptabilité, esprit d'initiative, sens de l'observation
- Capacité à travailler en réseau, très bon relationnel
- Capacité à faire de l'animation pour le grand public et les scolaires – BAFA apprécié
- Goût pour le terrain

Permis B et véhicule nécessaires

**Conditions de travail :**

- Contrat de travail à durée indéterminée : 1 période d'essai de 2 mois renouvelable 1 fois
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Prise de fonction : 4 mai 2020
- Poste basé à : Saint Etienne de Saint Geoirs (sous réserve de modification d'ici le 27 mars)
- Rémunération : salaire selon profil

**Candidature :**

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention du Président de l'ADAPRA avant le 27 mars 2020 par mail à [adapra.asso@gmail.com](mailto:adapra.asso@gmail.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

ADAPRA, Le Mercure, 380 rue Montgolfier, 07500 Guilherand Granges.

La date d'entretien est fixée au 17 avril.